



DOSSIER DE PRESSE



© Lionel Roux

Les grands projets du port fluvial d'Arles

« Le transport de demain : la voie d'eau »

Lundi 22 avril 2013

Contacts presse

Cécile Bertin Direction de la Communication CCI du Pays d'Arles 06 29 60 26 86 / cbertin@arles.cci.fr

Magalie Ramos Service communication ACCM 04.86.52.60.59 / m.ramos@agglo-accm.fr

Carole Guillet Développement économique ACCM 04.86.52.60.65 / c.guillet@agglo-accm.fr











Les grands projets du port fluvial d'Arles

« Le transport de demain : la voie d'eau »

Le port fluvial d'Arles, géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, est le premier port en aval sur le Rhône. Il peut accueillir des navires allant jusqu'à 3 000 tonnes (contrairement aux autres ports européens limités à l'accueil de navires de 1 500 tonnes) et assure plus de 30 liaisons vers les pays de l'Est, le Maghreb, l'Europe du nord et du sud ou encore le Proche-Orient.

lundi 22 avril 2013 Matinée de présentation des enjeux

Conscientes des enjeux que représente le transport fluvio-maritime pour le développement économique du territoire, la communauté d'agglomération ACCM et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles ont souhaité mettre à l'honneur les grands projets développés autour de cette thématique. Le dynamisme du port est un atout pour les entreprises du territoire et un élément attractif pour le développement de nouvelles activités. Il a pour autre particularité d'être accessible par la mer, le fleuve, la route et par chemin de fer.

Aussi, la communauté d'agglomération et le port fluvial d'Arles, en collaboration avec la Compagnie Nationale du Rhône et la Maison du fleuve Rhône ont choisi de susciter l'intérêt des entreprises concernées par le transport de marchandises (logisticiens, industries de métallurgie, céréaliers, services annexes et connexes au transport), au cours d'une matinée afin de leur présenter les nombreux avantages économiques et techniques de ce mode de transport et de les inviter à y recourir dès aujourd'hui.

Les sujets abordés à l'occasion de cette manifestation sont les suivants :

- les enjeux du transport fluvio-rhodanien : le fonctionnement et les spécificités des ports Fiche 1 - Maison du Fleuve Rhône
- le désenclavement du port fluvial d'Arles : les travaux de franchissement de la voie ferrée Fiche 2 Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- les projets d'investissements du port fluvial d'Arles à 2030 Fiche 3 - Port fluvial d'Arles / Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles
- la requalification et le développement des sites industriels et portuaires d'Arles et Tarascon : politique, outils et plans d'actions
 Fiche 4 - Compagnie Nationale du Rhône

Ces grands projets révèlent la détermination de la communauté d'agglomération ACCM et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles en matière de développement économique grâce à un partenariat fort.

L'ensemble de ces projets verra le jour avec notamment le concours financier de l'Europe, de l'État, du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Conseil général des Bouches-du-Rhône.



Enjeux et perspectives du transport fluvial rhodanien

Agnès LORY – Mars 2013 – Tous droits réservés

1 Place de la Liberté 69700 Givors Tél. : 04 78 73 70 37

Tél. : 04 78 73 70 37 www.maisondufleuverhone.org

Le réseau fluvial français est le plus grand d'Europe avec ses 8500 km dont 24% de voies d'eau à grand gabarit. Mais le fleuve reste largement minoritaire en assurant seulement 2,3% du transport intérieur (en tonnes) ; les échanges de marchandises sont largement dominés par le transport routier dont la part dans le total continue d'augmenter : 89 % des tonnes-km* en 2011 ! A noter que le transport ferroviaire, troisième pilier des échanges intérieurs, est en perte de vitesse avec seulement 8% des échanges en 2010...

Pourtant, le transport fluvial, économe en énergie et peu polluant, offre une réponse pertinente et rentable aux exigences de développement durable de nos sociétés et au défi du changement climatique. Depuis sa libéralisation en 2000, le trafic global des voies d'eau de France connaît une hausse de 3% en tonnes transportées et, de plus de 10% en tonnes-km*. Entre 2009 et 2010 la progression a été de + 8,6 % au niveau national. Sur le Rhône la tendance est aussi à la hausse avec +9,4 % enregistré en 2010, avant que les effets de la crise économique ne viennent affaiblir cette tendance. En 2012, Malgré une baisse générale d'activité, le dynamisme du secteur se maintient en particulier grâce au trafic de conteneur qui a progressé de 11% sur le bassin.

Mais ce dynamisme ne tient pas uniquement à des données économiques. En effet on observe depuis quelques années un regain d'intérêt pour la voie d'eau tandis que les professionnels du secteur s'organisent pour améliorer la compétitivité et la visibilité de leur activité.

Au niveau national, les projets de canaux à grand gabarit inscrits aux lois du Grenelle de l'environnement, le tout récent rapprochement entre le CAF (Comité des armateurs fluviaux) et la CNBA (Chambre nationale de la batellerie industrielle) au sein de TFF (transporteurs fluviaux de France), les initiatives innovantes dans le domaine de la logistique urbaine fluviale développées à Lille et à Paris notamment constituent des signaux très positifs.

Le bassin rhodanien n'est pas en reste puisque de nombreuses initiatives en faveur du transport fluvial ont vu le jour : les travaux entrepris dans le cadre du volet « transport fluvial » du Plan Rhône, en particulier sur le canal du Rhône à Sète, l'ouverture par la CNR du Centre de Gestion de la navigation, l'ouverture en 2011 d'une filière de formation dédiée aux métiers du fluvial à Montélimar, la mise au point d'un simulateur de navigation,.. sont autant d'illustrations de la dynamique positive à l'œuvre sur l'ave Phône Saône.

L'évolution se fait sentir également du côté des ports de commerce, la modernisation du port d' Arles en est un exemple de même que la constitution d'un Comité des Ports et du réseau MedLinkPorts, ces deux projets visant à améliorer la compétitivité du bassin en lui donnant une cohérence d'ensemble et un vrai cadre de coopération économique. Bref, le transport fluvial rhodanien a pris le train du XXIe siècle et c'est une excellente nouvelle!

^{*} tonnes-km : unité de mesure privilégiée par les professionnels, elle combine le poids transporté et la distance parcourue. Par rapport aux tonnes, les t-km ont l'avantage d'être "additives" et reflètent donc mieux l'intensité du trafic.



Construction d'un ouvrage de franchissement désenclavant le port fluvial d'Arles



Au vu du paysage économique du Pays d'Arles et notamment de la présence d'entreprises de la métallurgie susceptibles de produire des pièces de grandes dimensions, la construction d'un pont enjambant la voie ferrée à proximité du port fluvial d'Arles est devenue indispensable pour permettre l'acheminement des colis lourds. Plus largement, cet aménagement facilitera l'accès au port fluvial et favorisera ainsi l'accroissement des flux entrants et sortants de marchandises.



En février 2007, une étude de faisabilité a été engagée par Réseau Ferré de France et au vu du coût prohibitif, l'opération a été temporairement abandonnée. En 2011, suite à une nouvelle étude, ACCM se porte maître d'ouvrage pour la réalisation d'un passage supérieur au plus près de l'ouvrage existant. Les travaux, estimés à 10 millions d'euros (études, réalisation et indemnisation liée à l'exploitation du réseau ferré) seront entrepris grâce au concours de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône aux côtés de la communauté d'agglomération.

Les phases préliminaires de l'engagement de la maîtrise d'ouvrage passées, ACCM travaille désormais sur les différentes solutions techniques possibles en collaboration avec le groupement de bureaux d'études *Sitétudes* en charge de l'ingénierie générale, *Siam ingénierie* concernant l'ouvrage d'art, *STOA architecte* pour l'intégration paysagée et *Cereg ingénierie* pour les études d'impact.

Les contraintes liées au site sont fortes : hydrauliques, ferroviaires, géotechniques ou réglementaires. En effet, d'un point de vue hydraulique, le site bénéficie de la protection de la nouvelle digue nord du Symadrem et de la future digue Arles-Tarascon qui sera construite le long de la voie ferrée Paris-Lyon-Marseille, ce qui autorise un ouvrage de structure plus simple. Par ailleurs, le franchissement implique d'éventuelles interruptions de trafic. La conception de l'ouvrage devra donc favoriser une mise en œuvre rapide pour limiter les répercutions financières. Enfin, la procédure réglementaire d'autorisation inclura une enquête publique et une consultation des services qui s'appuiera sur une étude paysagère et hydraulique, laquelle suppose une modélisation du secteur.

Pour ce faire, la communauté d'agglomération suivra le calendrier prévisionnel ci-après :

- Études préliminaires : mars 2013
- Compléments topographiques : avril 2013
- Étude hydraulique : mai-juillet 2013
- Études géotechniques de la variante retenue : mai-août 2013
- Études Avant-projet : septembre-octobre 2013
- Dossiers réglementaires : octobre 2013-avril 2014
- Études de Projet : juin-juillet 2014
- DCE et consultation des entreprises : septembre-décembre 2014
- Début des travaux : 1er trimestre 2015
- Durée des travaux : 1 an et demi

Au-delà de l'ambition économique liée aux industries avoisinantes, la communauté d'agglomération réalisera à cette occasion un de ces plus importants ouvrages depuis sa création en 2003.

Contact et renseignements :

Alain Beaumont, directeur des services techniques ACCM / 04.86.52.60.00 Magalie Ramos, service communication ACCM / 04.86.52.60.59



Présentation prospective du port d'Arles à 2030

I / Présentation du port actuel dans son contexte général :

- Gouvernance (port public sous-concession CNR);
- Moyens (12 personnes, 2 grues à câbles, engins de manutention horizontale) ;
- Contexte géographique (accessibilité multimodale) ;
- Partenaires, réseaux (Rte-t);
- Activité (polyvalence) ;
- Travaux extension en cours (+ 100 m de quai et 15 000 m² de plate-forme).

11/ Projection Port d'Arles 2030

- Ségrégation des types de trafic (vrac, produits divers, conteneurs) ;
- Développement des filières
 - o Conteneurs : services qui créent de l'activité (empotage, réparation) et qui permet de mieux servir le tissu économique local).
 - Ferrailles, produits métallurgiques, colis lourds (450 t), pâte à papier, bois export.
 - o Engrais

III/ Développement économique

La CCI du Pays d'Arles gère le port d'Arles dans le but de rendre le tissu économique local compétitif. Le but est aussi de rendre le territoire attractif et permettre le développement exogène.

IV/ Présentation du pôle engrais par M. Naddéo de Sud Engrais Distribution (SED)

- Contexte du marché;
- Situation de SED;
- Partenariat SED + CCI du Pays d'Arles ;
- Perspectives.



La requalification et le développement des sites industriels et portuaires d'Arles et de Tarascon

Politiques, outils et plans d'actions

Les sites industriels et portuaires d'Arles et de Tarascon, aménagés, commercialisés et gérés par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) sont situés sur le territoire de l'Agglomération de Camargue Crau Montagnette compétente en matière de développement économique.

La Direction du Développement Economique et Portuaire, en étroite collaboration avec la Direction Régionale d'Avignon et la cellule relevant des Missions d'Intérêt Général de la Compagnie, présenteront en particulier la politique de développement durable et de requalification mise en œuvre sur ces deux sites afin de renforcer leur attractivité et ainsi favoriser l'accueil d'entreprises utilisatrices de la voie d'eau.

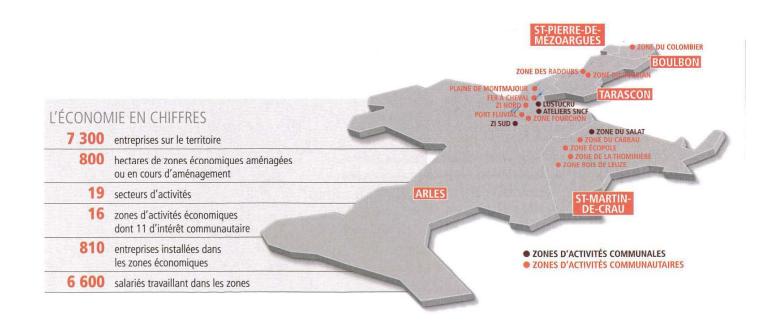
Après une présentation succincte des outils existants et de la politique conduite par la CNR sur ses sites portuaires, les principaux éléments de la requalification des sites d'Arles et de Tarascon seront commentés (période 2012-2017) : poursuite des actions d'amélioration de la sécurité routière et ferroviaire, de la sécurité incendie, accompagnement du développement d'un Pôle engrais à Arles, requalification de la signalétique client et réaménagement de l'entrée sud à Tarascon, aménagement d'espaces verts, poursuite de la commercialisation des sites...

Un court-métrage (15') réalisé dans le cadre des travaux d'extension du quai fluvial et des bassins de virement nord sur le site d'Arles sera projeté au cours de la matinée. Ce nouvel ouvrage offre ainsi au territoire un outil supplémentaire au service du développement économique et du transport fluvial du bassin Rhône-Saône.



La communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette





Communauté d'agglomération

Cité Yvan Audouard - 5 rue Yvan Audouard ● 13200 Arles

- LA CCI DU PAYS D'ARLES

FAIRE AVANCER TOUTES LES ENVIES D'ENTREPRENDRE



Notre devise, à la CCI du pays d'Arles : construire des réseaux de savoirs, relier les pôles d'initiatives, mailler les entreprises, pour construire aujourd'hui les nouveaux territoires économiques forts de demain.

Francis Guillot Président

→ 1 Président: Francis Guillot Également 1er Vice-Président de la CCI de Région Provence Alpes Côte d'Azur

→ 7 membres du Bureau

- → 5 Présidents de Conseils d'Orientation Stratégique
- → 34 membres titulaires élus
- → 17 membres associés
- → 10 conseillers techniques
- → 200 collaborateurs



→ DES DATES CLÉS

→ 24 août 1909

Décret portant création de la Chambre de Commerce d'Arles



→ 1966

Création du Centre de Formation Continue



→ 1970

Création de l'Institut de Régulation et Automation (IRA)

Les chiffres de 2012:

- 2 800 grandes entreprises industrielles clientes
- 3 millions d'euros de CA
- plateau technique de 5000 m²
- présent dans 40 pays
- 2 500 heures de cours sur la plate-forme de e-learning
- 2 000 personnes formées par an



→ 1971

Création du Palais des Congrès d'Arles

Les chiffres de 2012 :

- 50 congrès, salons, conventions par an.
- 30 000 personnes accueillies



CCI PAYS D'ARLES

→ 1983

Création du Port Fluvial d'Arles

Les chiffres de 2012 :

- ■500 000 tonnes de frêt en transit
- environ 380 escales de bateaux par an
- accueil de navires de 3 000 tonnes en provenance des pourtours européen et méditerranéen
- ■accueil de bateaux fluviaux de grande capacité : convois poussés de 4 400 tonnes



→ 1985

création de Provence Camargue Export (PROCAMEX)



→ DES DATES CLÉS

→ 8 janvier 1990

La Chambre de Commerce d'Arles devient Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles



→ 1993

Ouverture du Point A



→ 1994

Création de **Provence Prestige**, le salon de l'art de vivre en Provence. Une charte de qualité, 150 exposants, 5 jours, 30 000 visiteurs



→ 1995

Ouverture du **Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire Mediterranée** annexe Arles



Ouverture du **Centre Formation d'Apprentis Futurosud** antenne Arles puis Tarascon en 2004



→ 1999

Création de l'Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP)



→ DES DATES CLÉS



→ 2000

Implantation de **SUPINFOCOM** à Arles

→ 2001

Ouverture du Centre de Formation Continue antenne Châteaurenard et des ateliers Bois



→ 2003

Ouverture des **Espaces Ouverts d'Éducation Permanente** (EOEP)



→ 2004

Création de la Cité du Cheval à Tarascon



→ 2011

1ère édition de la Nuit de l'Orientation



→ 2012

1^{ère} édition de la **Rencontre avec les Étoiles** 1^{ère} édition de la **Soirée de tous les Talents**



La circonscription de la CCI du Pays d'Arles

-> 36 COMMUNES

- Alleins
- Arles
- Aureille
- **■** Barbentane
- Les Baux de Provence
- **■** Boulbon
- Cabannes
- Châteaurenard
- Eygalières

- Eyguières
- **■** Eyragues
- Fontvieille
- Graveson
- Lamanon
- Maillane
- Mallemort
- Mas Blanc des Alpilles
- Maussane

- Mollegès
- Mouriès
- Noves
- Orgon
- Le Paradou
- Plan d'Orgon
- Port-Saint-Louis du Rhône
- Rognonas
- Sénas

- Saint-Andiol
- Saint-Étienne du Grès
- Saint-Martin de Crau
- Saint-Pierre de Mézoargues
- Saint-Rémy de Provence
- Les Saintes-Maries de la Mer
- **■** Tarascon
- Vernègues
- Verquières

→ AU 31 JANVIER 2013

→ 9 684 ressortissants dont:

- 41 % du secteur des services, soit 13 691 salariés
- 38 % du secteur du commerce, soit 11713 salariés
- 20 % du secteur de l'industrie, soit 10 568 salariés

→ Répartition par secteur d'activités, sur le Pays d'Arles :

- Agriculture, sylviculture, pêche: 6 %, contre 1 % en PACA
- Industrie: 12 %, contre 9 % en PACA
- Construction: 9 %, contre 7 % en PACA
- Administration publique, enseignement, santé et action sociale: 29 %, contre 34% en PACA
- Commerce, transports et services divers : 44 %, contre 49 % en PACA



→ Taille des entreprises du Pays d'Arles :

■ Sans salarié : 4 660 entreprises

1 salarié : 1543 entreprises

de 2 à 10 salariés : 2817 entreprises

de 11 à 49 salariés : 568 entreprises

de 50 à 199 salariés : 85 entreprises

de 200 à 999 salariés : 11 entreprises

→ Les actions de formation en 2012

- 3530 salariés / chefs d'entreprises formés
- 540 accompagnements emploi-alternance
- 440 demandeurs d'emplois formés
- 220 étudiants formés
- 115 contrats en alternance
- 261 900 heures de formation pour les salariés et les demandeurs d'emploi
- Dans le cadre du développeur apprentissage et chargé de relation PLIE : plus de 500 entreprises accompagnées

→ Contact

CCI du Pays d'Arles

Avenue de la 1ère Division France Libre BP 10039 - 13633 Arles Cedex

Tél. 04 90 99 08 08 - Fax. 04 90 99 08 00

contact@arles.cci.fr - www.arles.cci.fr

